EUROPE

Pologne

Le congrès de Solidarité demande au Parlement d'organiser un référendum sur l'autogestion

La première phase du congrès de Solidarité, qui ne devait durer que trois jours à l'origine, aborde, ce mercredi 9 septembre, sa cinquième journée. La veille, le congrès avait demandé au Parlement d'organiser un référendum national sur l'autogestion et avait adopté une adresse « à tous les travailleurs de l'Europe de l'Est » qui exprime le soutien de Solidarité à ceux d'entre eux « qui ont décidé de suivre la voie difficile de la lutte pour un mouvement syndical libre ».

Les grandes manœuvres soviétiques Ouest-81, qui se déroulent en U.R.S.S. sur les frontières orientale et septentrionale de la Pologne, se poursuivent en présence des ministres de la défense des pays de l'Est, dont le général Jaruzelski, le chef du gouvernement polonais. De plus, la télévision polonaise a annoncé, mardi soir, que des troupes soviétiques participent, en Pologne, à des exercices combinés avec des unités polonaises. La télévision a affirmé que ces exercices, en Silésie, étaient importants pour les besoins défensifs des deux pays.

Le congrès de Solidarité suscite dans les pays de l'Est des commentaires fort critiques. Les « Izvestia », organe du gouvernement soviétique, affirment que le congrès est « marqué par le dénigrement du système socialiste en Pologne » et que ses organisateurs cherchent à amener le pays « dans une impasse » pour « prendre le pouvoir ». L'agence Tass impute, elle, la responsabilité de ces actions « aux dirigeants de droite de cette association syndicale » et soutient que le congrès n'a pas le droit de parler au nom de la classe ouvrière puisque 90 % des délégués sont des permanents du syndicat et que cent quatre-vingt-dix délégués sont des membres du KOR et de la Confédération « de droite » pour une Pologne indépendante. L'agence est-allemande déclare que « Solidarité veut étrangler le socialisme et, à ce titre, joue souvent le même jeu que certaines personnes en République fédérale allemande ».

Le pays légal et le pays réel

De notre correspondant

Gdansk. — Soudain, les vannes ont sauté. Samedi et dimanche, les deux premières journées, ce fut un morne océan de non-dit, troublé seulement d'instants de passion. On avait bien entendu, lundi, de vifs échanges sur l'organisation du syndicat et un appel à répudier le respect du rôle dirigeant du parti, mais ce n'était qu'une voix et un débat sur des statuts.

Mardi 8 septembre, d'un coup, le voile de l'autocensure est tombé. Le premier congrès de Solidarité, sur le ton de l'évidence, a rejeté radicalement le pouvoir en place, comme si brusquement les délégués avaient considéré qu'il ne servait plus à rien d'observer les bonnes manières, que les tables du salon étaient déjà renversées.

La bataille rangée ouverte depuis deux mois autour de l'autogestion fait rage (*le Monde* daté 6-7 septembre). Le pouvoir entend faire voter au plus vite par la Diète son projet de loi qui préserve l'emprise du parti sur le fonctionnement des entreprises. Le syndicat, lui, ne veut pas laisser créer le fait accompli d'une réforme jugée fallacieuse. L'affrontement était inéluctable et Solidarité est allé au feu avec l'adoption d'une résolution qui fera date.

D'abord l'acte d'accusation : « *Le pouvoir, apeuré par la perspective du développement de l'autogestion, tente de l'étouffer en la privant du droit de gérer les entreprises, et notamment d'élire et de révoquer les directeurs. Cela se fait sous le paravent de la défense de la propriété sociale et d'Etat, au nom, en fait, des intérêts égoïstes de l'appareil bureaucratique du parti-Etat.* »

Puis le défi : « *La propagande officielle dit que le projet gouvernemental est accepté avec compréhension par la majorité de la société. Dans cette situation, le congrès en accord avec (...) la Constitution, qui dit :* « Les lois » de la République populaire de » Pologne sont l'expression des » intérêts et de la volonté du peu- » ple travailleur », *s'adresse à la Diète (...) pour qu'elle prenne au plus vite la décision d'organiser un référendum national (...) avant le vote des lois sur l'entreprise et l'autogestion.* »

Enfin la menace : « *Le congrès déclare dans le même temps que, dans le cas où la réalisation d'un référendum par les organes d'Etat serait refusée, le syndicat l'organisera par ses propres moyens (...). Nous soulignons qu'au cas où la loi sur l'autogestion serait adoptée dans la version qui diverge profondément des intérêts des travailleurs le syndicat sera contraint d'entreprendre un boycottage de cette loi.* »

Contourner l'appareil d'État

Devenu l'année dernière, au fil des mois et des crises, un lieu de négociations entre le pouvoir et le syndicat, le Parlement est ainsi sommé de choisir son camp. La démarche semble paradoxale alors que pas un seul des députés n'a été présenté et élu sans l'aval du parti et que l'écrasante majorité d'entre eux en est membre. Mais, au-delà du paradoxe, le propos est clair : Solidarité, après avoir accepté les institutions du pays légal, menace de les récuser si elles refusent d'entendre le pays réel.

Ce ne sont pas là des mots. Il ne s'agirait pas seulement d'une condamnation morale, mais d'une tentative de contournement de l'appareil d'Etat et d'appropriation de ses prérogatives (l'organisation du référendum) — à tout le moins aussi d'un refus par le boycottage des lois édictées par l'appareil législatif du régime. Quand, en l'occurrence, la loi concerne le fonctionnement des usines, cela signifie en clair que, la coopération entre pays légal et pays réel s'avérant impossible, le pays réel menace de faire sécession.

Le président de séance, au-dessus duquel sont accrochés l'aigle polonais et la croix, met au vote. Qui est pour ? Les bras dressés agitent les mandats. Unanimité moins une voix.

Il y a dans l'air l'émotion des grands moments. Les délégués se dressent comme un seul homme et applaudissent. La guerre entre le parti et Solidarité a bel et bien commencé avec l'an 2 de la révolution polonaise.

Alors, quand on a voté cela, le temps des tabous est définitivement révolu. « *Cette année nous a convaincus*, dit de la tribune un délégué, *qu'un véritable changement ne peut intervenir qu'après un changement du système de représentation. Nous avons le droit de présenter notre opinion sur le mode d'élection de la Diète.* » (Applaudissements.) Pour la première fois, la question des élections libres est directement abordée en public. Les élections aux conseils régionaux doivent avoir lieu à la fin de l'année. Leur organisation agite tous les esprits. Là aussi le processus s'accélère.

L'affaire de la clôture de l'instruction ouverte après les violences policières commises en mars à Bydgoszcz remonte à la surface. Résolution : le congrès demande au Conseil d'Etat : 1) de veiller à ce que le parquet respecte les lois ; 2) de révoquer le procureur général de Pologne, M. Czubinski, homme-clé de l'offensive lancée depuis juillet contre Solidarité et vis-à-vis duquel les délégués expriment leur « défiance ».

L'orage est là !

Adopté ! Proposition, maintenant, de lettre ouverte aux Polonais de l'étranger : « *Une nouvelle Pologne est en train de naître sur les bords de la Vistule. Solidarité n'est pas seulement un syndicat, mais aussi un mouvement social de citoyens conscients, voulant œuvrer pour l'indépendance de la Pologne.* » Adopté.

Déclaration sur les problèmes d'éducation : Solidarité éditera des brochures pour aider à enseigner leur langue maternelle et leur histoire aux Polonais. On ne saurait mieux dire que l'enseignement officiel n'y suffit plus. Adopté.

Et, enfin, pour rester à l'essentiel, cette « *Adresse à tous les travailleurs de l'Europe de l'Est* ». Adoptée, elle aussi, sans hésitation. On entend, sous les oriflammes frappées au nom de Solidarité, ces mots, surprenant écho des proclamations de la révolution d'Octobre : « *Les délégués (...) adressent leurs salutations aux ouvriers d'Albanie, de Bulgarie, de Hongrie, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de R.D.A. et* (cette formulation va, sur les bancs de la presse, faire pâlir plus d'un journaliste polonais) *de toutes les nations de l'Union soviétique. En tant que premier syndicat indépendant de notre histoire d'après-guerre, nous ressentons profondément la communauté de nos aspirations. En dépit d'informations mensongères diffusées dans vos pays, nous vous assurons que nous sommes une authentique représentation des travailleurs, forte de dix millions d'adhérents, née du résultat de grèves ouvrières. Notre but est la lutte pour l'amélioration des conditions de vie de tous les travailleurs. Nous soutenons ceux d'entre vous qui se sont décidés à choisir la voie difficile de la lutte pour un mouvement syndical libre. Nous croyons que, dans un avenir qui n'est pas très lointain, nos représentants pourront se rencontrer afin d'échanger leurs expériences syndicales.* »

D'une travée à l'autre, le bruit se répand que l'agence Tass a annoncé que le congrès avait, d'ores et déjà, décidé de ne plus reconnaître le rôle dirigeant du parti. Il ne l'a pas fait. Si une motion allant en ce sens était proposée, elle serait, pas à l'unanimité peut-être mais sans aucun doute, repoussée. Ce qui est tombé, avec fracas, c'est l'autocensure de ce mouvement et non pas encore l'autolimitation qu'il s'était imposée dès sa naissance.

Reste que la première était une pièce maîtresse de la seconde. Désormais, à chaque bout de la table, les revolvers sont à portée de main. Cela peut encore tout aussi bien obliger à un compromis impossible que précipiter un échange de tirs entre deux adversaires suffisamment forts, l'un et l'autre, pour qu'aucun des deux ne brûle d'un coup ses vaisseaux.

A la buvettte improvisée dans des vestiaires de la salle des sports, où se déroule le congres, quelques femmes, des déléguées, discutent, sandwiches en main. « *Il paraît*, lance l'une d'entre elles, *qu'ils ont dit, à la télévision, que Solidarité avait, désormais, découvert son vrai visage.* » « *Ah oui ?* », répondent les autres, l'air mi-moqueur, mi-soucieux. Elles ne désiraient sans doute pas l'orage, s'en réjouissent encore moins, mais il est là.

BERNARD GUETTA.

Irlande du Nord

LE PRIMAT CATHOLIQUE CONDAMNE LE MEURTRE DE DEUX POLICIERS PROTESTANTS PAR L'IRA

A Belfast, le cardinal O'Fiaich, primat de l'Eglise catholique

Espagne

Moscou laisse entendre que des « mesures correspondantes » pourraient être prises si Madrid adhérait à l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — La sèche mise en garde que les Soviétiques ont

qu'elle a signé, en 1953, un traité bilatéral permettant aux forces